

# M. Charles Bertschy

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **91 (1962)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## † M. Charles Bertschy

Le 11 juin dernier est décédé M. Charles Bertschy, instituteur retraité. Né le 9 septembre 1888, M. Bertschy avait commencé sa carrière à Charmey, le 1<sup>er</sup> novembre 1906, soit à l'âge de 18 ans. Ce fut son seul poste qu'il quitta pour prendre sa retraite le 1<sup>er</sup> novembre 1943, après 37 ans de service. La stabilité dans l'exercice d'une fonction est la meilleure preuve de la valeur du travail accompli et le plus éloquent des commentaires.

A part ses fonctions d'instituteur, M. Bertschy prit une part active à la vie du village qu'il servait et remplit diverses charges publiques. C'est ainsi qu'il fut, depuis 1922 jusqu'à sa mort, soit pendant 40 ans, l'un des principaux administrateurs de la Caisse de crédit mutuel de Charmey dont il était le caissier. Il fut aussi, plus d'une fois, par intérim, secrétaire communal. Les sociétés locales de chant et de musique, dont il était membre d'honneur, trouvèrent aussi en lui un appui dévoué.

Avec M. Bertschy disparaît un de ces instituteurs qui s'intéressent à toute la vie sociale du village où ils travaillent et qui conçoivent leur rôle d'éducateur dans sa plénitude, et non seulement sous son aspect strictement scolaire et fonctionnariste. C'est à leur honneur et à celui des communes qui savent les adopter comme l'un des leurs.

M. B.

## La retraite de M. Léon Monney

Le corps enseignant a appris, avec autant de regret que de surprise, la retraite de M. Léon Monney, secrétaire à la Direction de l'Instruction publique ; avec surprise, car M. Monney avait conservé l'allure de sa jeunesse et avec regret, car il a exercé ses fonctions à la satisfaction générale.

Sorti de l'Ecole normale d'Hauterive en 1918, M. Monney assumait, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1949, après une carrière pédagogique déjà longue, le mandat de secrétaire à la Section de l'Enseignement primaire de la Direction de l'Instruction publique. Cette charge est importante et délicate. Il y faut un homme qui possède à la fois la connaissance de tous les problèmes scolaires, et qui soit connu et agréé par le corps enseignant, pour être apte à exercer sur lui l'ascendant indispensable à la bonne marche de toute fonction publique.

M. Monney possédait ces qualités. Ayant derrière lui une solide expérience de l'enseignement à tous les degrés, même des écoles spéciales qu'il dirigea avec succès au début de sa carrière, il pouvait parler en connaissance de cause. Puis, avant son accession au Secrétariat de l'Instruction publique, il était aimé et estimé de ses collègues.

Il faut encore dans une charge publique la conscience, avec la diplomatie et le bon sens. Les condisciples de M. Monney à l'Ecole normale s'accordaient à